



MERcredi 4 DÉCEMBRE 2019

# POLITIQUE

## GRÈVE DU 5 DÉCEMBRE

### « Les pensions des profs ne baisseront pas »

Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation, monte au front pour rassurer les enseignants alors que la mobilisation de demain s'annonce très suivie dans les écoles.

PROPOS RECUEILLIS PAR VALÉRIE HACOT ET JOFFREY VOVOIS

**LE MINISTRE** de l'Éducation a adressé aux 850 000 professeurs un courrier dans lequel il s'engage à garantir « le niveau des pensions ».

#### JEAN-MICHEL BLANQUER

Les enseignants pourraient être les grands perdants de la réforme des retraites. Les syndicats évoquent une baisse des pensions de 300 à 900 €...

Tous les simulateurs qui ont circulé pour dire qu'il y aura une perte relaient de fausses informations puisque les décisions définitives n'ont pas été prises. Dès le début, nous avons dit qu'une application aveugle de la réforme aurait pu se traduire par une baisse des retraites parce que les professeurs ont moins de primes que d'autres fonctionnaires de la même catégorie et que leurs rémunérations de début de carrière sont moins avantageuses. Nous avons



#### Manifestement, ce message ne passe pas...

J'ai adressé un courrier très clair aux organisations syndicales. On aurait pu espérer qu'elles le repercutent, au lieu de quoi elles font circuler de fausses informations. Donc j'ai pris l'initiative d'écrire à tous les professeurs pour leur expliquer. C'est quand même dommage de se mettre en grève alors que la réforme aboutira à une augmentation des rémunérations.

#### Vous attendez-vous à une forte mobilisation demain ?

C'est très probable. Mais que les parents se rassurent : nous nous sommes mis en situation de garantir l'ouverture de tous les établissements du secondaire. S'agissant de l'école primaire, le service minimum d'accueil sera assuré dans les écoles où le taux de grévistes est en dessous de 25 %.

#### Et si ça dure ?

Je ne le pense pas. Mais si ça devait être le cas, nous mettrons tout en œuvre pour ga-

rantir l'accueil des élèves dans les collèges et lycées et, probablement, dans la grande majorité des écoles.

#### Comment comptez-vous maintenir les pensions : en donnant des primes ou en augmentant les salaires ?

La différence qui peut exister entre un professeur et un cadre A de la fonction publique met surtout en lumière une différence au niveau des primes. Donc, c'est plutôt de ce côté-là que l'on voit les ajustements nécessaires. Même si le détail reste à préciser dans le cadre du dialogue social mené actuellement.

#### Emmanuel Macron a estimé qu'il faudrait 10 milliards pour maintenir le niveau de retraite des professeurs. Est-ce le bon chiffre ?

Quand on prend des décisions qui concernent 850 000 personnes, cela fait vite masse. Les paramètres ne sont pas arrêtés. Assurément, les implications financières seront significatives

pour assurer des pensions justes aux professeurs.

#### Augmenter le temps de travail des enseignants : est-ce un levier que vous souhaitez actionner ?

Le dialogue social est engagé sur l'ensemble des conditions de travail des professeurs et de leurs missions. Le principe est de revaloriser la fonction du professeur et son bien-être.

#### Quand envisagez-vous d'annoncer ces évolutions ?

J'espère dans le courant du premier semestre 2020. Mais ça dépend aussi des organisations syndicales dans le cadre du dialogue social.

#### Cette réforme des retraites, c'est un chantier explosif. Avez-vous peur qu'il ne vous coûte votre ministère ?

Non. Et ce n'est pas la question la plus importante. Sur chaque sujet, il y a toujours beaucoup de commentaires catastrophistes, avec des barrières qui semblent infranchissables. A la fin, on avance, on réforme...

donc aussitôt ajouté que nous allons revaloriser les rémunérations pour que leurs pensions soient maintenues.

#### Donc la réforme n'impactera pas le niveau des retraites ?

Le président, le Premier ministre et moi-même nous y sommes engagés : les pensions ne baisseront pas. Cette réforme est même une opportunité : elle donnera des garanties aux professeurs sur leur retraite tout en leur offrant la possibilité d'une amélioration des rémunérations, notamment pour ceux qui sont le plus concernés par la réforme, c'est-à-dire les plus jeunes.



